



# Rachat d'actions propres

## sur la ligne de négoce ordinaire de la SIX Swiss Exchange

**Base juridique et volume**

Le Conseil d'administration de Micronas Semiconductor Holding SA, Technoparkstrasse 1, 8005 Zurich («**Micronas**» ou la «**Société**») a décidé le 12 février 2015 de racheter un maximum de 2'972'793 actions nominatives propres de CHF 0.05 nominal chacune (le «**Programme de rachat**»). Cela correspond à un maximum de 10.0 % du capital-actions et des droits de vote actuels de la Société et – au cours de clôture de l'action nominative de Micronas à la SIX Swiss Exchange du 26 février 2015 – à une valeur de marché de CHF 16'796'280.45.

Le capital-actions de Micronas inscrit au registre du commerce s'élève actuellement à CHF 1'486'396.50 et est divisée en 29'727'930 actions nominatives de CHF 0.05 nominal chacune. Un surplus de 25'000 actions nominatives étaient émises jusqu'au 31 décembre 2014 par exercice de droits de préférence et seront vraisemblablement inscrites au registre du commerce en mars 2015.

Le 24 février 2015, le Programme de rachat a été exonéré du respect des dispositions sur les offres d'achat publiques sur la base du ch. 6.1 de la circulaire n° 1 du 27 juin 2013 de la Commission des offres publiques d'acquisition («**COPA**»).

**But et durée**

Les actions nominatives rachetées serviront à des acquisitions futures ou des buts du Treasury Management.

Les rachats débuteront le 3 mars 2015 et se termineront au plus tard le 30 décembre 2016 à la SIX Swiss Exchange. La Société n'est pas tenue de racheter à tous moments des actions nominatives propres; elle tiendra compte, pour ces acquisitions, de la situation du marché. Les conditions mentionnées dans le circulaire COPA n° 1 du 27 juin 2013 seront respectées. Micronas se réserve le droit de terminer le Programme de rachat précocement.

**Volume journalier maximum de rachat**

Le volume journalier maximum de rachat conformément à l'art. 55b al. 1 let. c OBVM est publié sur l'adresse internet suivante de la Société:  
[www.micronas.com/en/investor/financial-information/sharebuyback](http://www.micronas.com/en/investor/financial-information/sharebuyback)

**Pas de ligne de négoce spéciale**

Les rachats dans le cadre du Programme de rachat seront effectués aux conditions du marché. Aucune ligne de négoce séparée ne sera réservée au Programme de rachat. Les actions nominatives de Micronas sont cotées selon le Main Standard à la SIX Swiss Exchange.

**Actionnaires importants**

A la connaissance de la Société, les actionnaires ou les groupes d'actionnaires suivants détiennent supérieur à 3% des droits de vote de Micronas à la date du 18 février 2015

Actionnaire	Part du capital et des droits de vote
– Nortrust Nominees Ltd., London, GB <sup>1</sup>	9.35%
– RBC Dexia Investor Services Trust, London, GB <sup>1</sup>	7.89%
– Sparinvest Holdings SE, Luxembourg	5.33%
– Brandes Investment Partners, L.P., San Diego, USA	5.08%
– Black Creek Investment Management Inc., Toronto, Canada	5.04%
– Wellington Management Group LLP, Boston, USA	3.58%
– Highclere International Investors LLP, London, GB	3.08%

<sup>1</sup> Nortrust Nominees Ltd. et RBC Dexia Investor Services Trust agissent en leur qualité comme nominées au nom d'autres investisseurs. Les parts exprimées en pourcentage susmentionnées correspondent aux parts détenues au 18 février 2015.

L'attitude des actionnaires susmentionnés concernant le Programme de rachat n'est pas connue à Micronas.

**Actions propres**

A la date du 26 février 2015, la Société détenait directement et indirectement, en position propres, 242'188 actions nominatives, correspondant à 0.81% du capital-actions actuel et des droits de vote.

**Publications des transactions**

L'information de Micronas sur le développement du Programme de rachat s'effectue sur l'adresse internet suivante de la Société:  
[www.micronas.com/en/investor/financial-information/sharebuyback](http://www.micronas.com/en/investor/financial-information/sharebuyback)

**Information non publique**

A la date actuelle, Micronas ne dispose d'aucune information non publique susceptible d'influencer de manière déterminante la décision des actionnaires.

**Banque mandatée**

La Société a mandaté UBS SA pour l'exécution de ce Programme de rachat.

**Droit applicable / for**

Droit suisse / Zurich

**Numéro de valeur, ISIN et symbole ticker**

Actions nominatives Micronas Semiconductor Holding SA  
de CHF 0.05 nominal chacune 1.233.742 CH0012337421 MASN

**Lieu et date**

Zurich, le 2 mars 2015

Cette annonce ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a respectivement 1156 CO.

This offer is not made in the United States of America and to US persons and may be accepted only by Non-US persons and outside the United States. Offering materials with respect to this offer may not be distributed in or sent to the United States and may not be used for the purpose of solicitation of an offer to purchase or sell any securities in the United States.